

Décision

Générale

colonial

Décision n° 993 portant sujétion française

n° 993

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 août 1946

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

La nommée Marie Bernard, est déclarée sujet français pour jouir de tous les droits et prérogatives attachés à cette qualité.